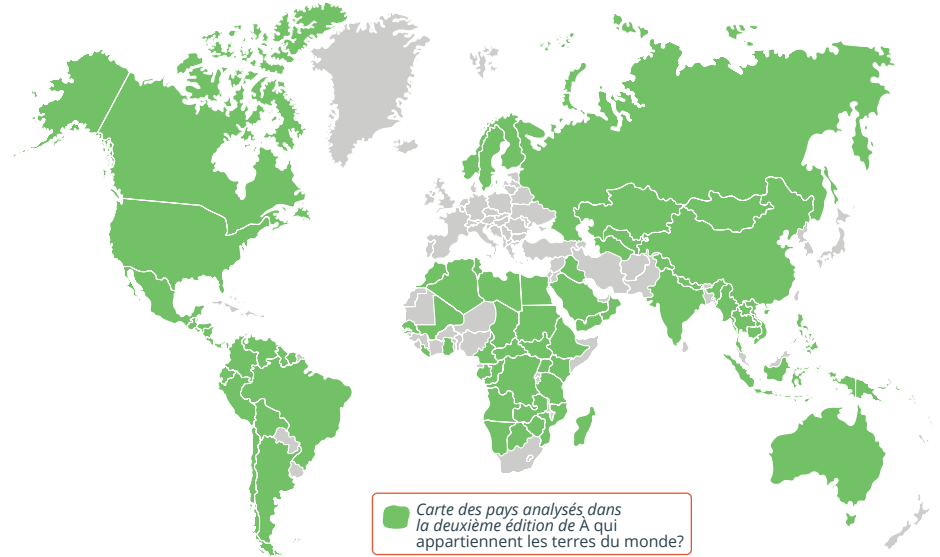




Il s'agit de l'étude la plus complète et la plus récente sur des progrès réalisés au niveau mondial en matière de reconnaissance juridique des régimes fonciers communautaires.

Ce rapport fournit des données actualisées sur l'étendue des terres légalement reconnues comme désignées et appartenant aux peuples autochtones, aux peuples afro-descendants et aux communautés locales dans 73 pays couvrant plus de 85 % de la superficie terrestre mondiale. Les données couvrent la période 2015–2020.

Il révisé et développe également les estimations de la superficie des terres que ces communautés détiennent et utilisent traditionnellement, mais sur lesquelles leurs droits ne sont pas encore légalement reconnus par les gouvernements nationaux. Il rend compte des progrès réalisés au cours des cinq premières années d'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'accord de Paris, et offre une base de référence par rapport à laquelle les objectifs 2030 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal peuvent être suivis.

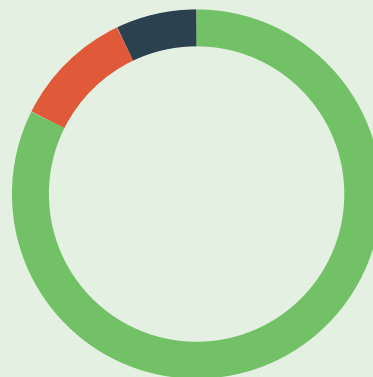


Résultats clés

La superficie des terres légalement désignées et détenues par les peuples autochtones, les peuples afro-descendants et les communautés locales a augmenté **de plus de 100 millions d'hectares (Mha)** au cours de la période 2015–2020. La superficie des terres désignées ou détenues par les communautés a augmenté dans au moins 39 pays au cours de cette période.

Plus de 11 % des terres appartiennent légalement à ces groupes, et leurs droits de désignation plus limités sont reconnus sur 7,1 % des terres mondiales. La Chine, le Canada, l'Australie, le Brésil et le Mexique possèdent la plus grande superficie totale de terres communautaires reconnues. Ensemble, ces cinq pays représentent près de 62 % du total des terres désignées ou possédées par des communautés dans le monde, bien qu'ils ne représentent que 33 % de la superficie totale des terres analysées dans le rapport.

Répartition des régimes fonciers légaux dans 73 pays



82%

Terres appartenant aux gouvernements, aux individus privés ou aux entreprises

11%

Terres appartenant aux peuples autochtones, aux peuples afrodescendants, et communautés locales

7%

Terres désignées pour les peuples autochtone, aux peuples afrodescendants, et communautés locales

Dans 49 pays pour lesquels des données sont disponibles, un total de plus de

1 375 Mha

de terres communautaires

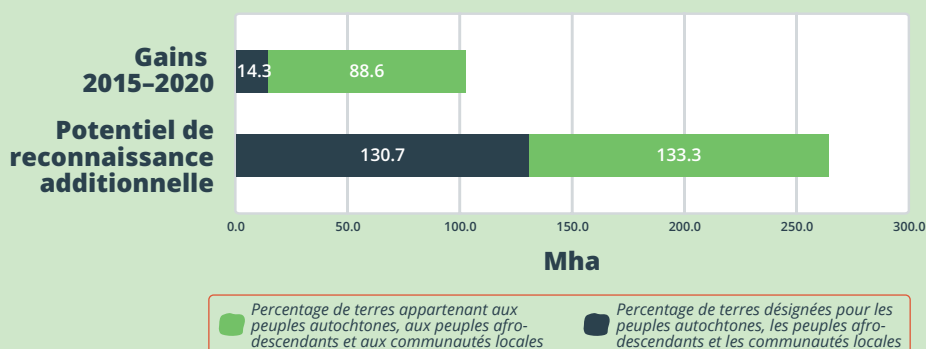
n'ont pas encore été légalement reconnues

(soit une superficie légèrement inférieure à celle de l'Antarctique)

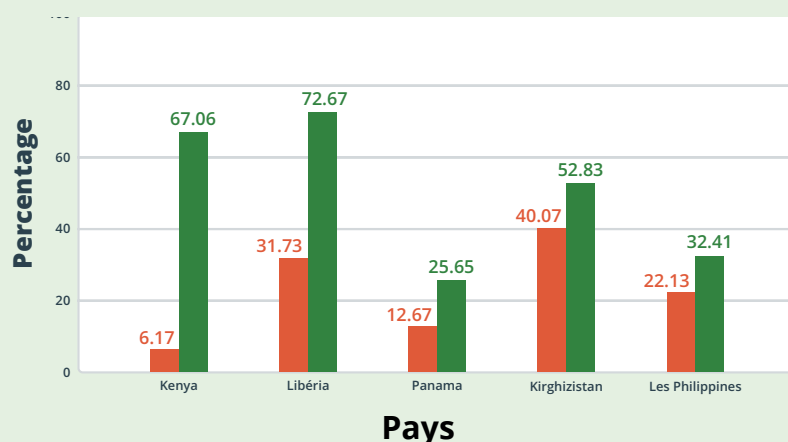
Reconnaissance des droits entre 2015 et 2020 et perspectives de progression

Plus de 85 % des nouvelles zones reconnues dans 39 pays appartiennent à des peuples autochtones, à des peuples afro-descendants et à des communautés locales. Une augmentation de la propriété communautaire a été observée dans 20 pays ; dans quatre pays, cette augmentation est due à la mise en place de nouveaux régimes fonciers communautaires (CBTR). À l'échelle mondiale, 12 pays ont mis en place de nouveaux régimes fonciers communautaires.

La mise en œuvre des cadres juridiques existants pourrait augmenter la superficie totale légalement détenue par les communautés ou désignée pour elles **de plus de 260 Mha dans 19 pays**, ce qui ferait plus que doubler la superficie totale reconnue entre 2015 et 2020. Cela suggère que des investissements supplémentaires devraient être consacrés à la promotion et à l'intensification de la mise en œuvre des lois existantes dans ces pays.



Augmentation des terres désignées et détenues par les Peuples Autochtones, les Peuples Afro-descendants et les communautés locales (2015-2020), en pourcentage de la superficie totale du pays



Aperçu Régional

Afrique

Entre 2015 et 2020, l'Afrique subsaharienne est la région qui a connu le plus grand nombre de reconnaissances légales des droits fonciers communautaires. Le Kenya a vu sa part augmenter de 928 % et le Liberia de 129 %.

Amérique Latine

En Amérique latine, les communautés ont remporté des succès décisifs devant les cours suprêmes de leurs pays respectifs et les cours internationales des droits de l'homme, mais elles continuent de faire face à des menaces considérables de retour en arrière.

Dans 16 pays d'Amérique latine, la superficie destinée aux communautés est passée de 3,0 % des terres en 2015 à seulement 3,2 % des terres en 2020. La superficie des terres en propriété est passée de 16,7 % des terres de la région en 2015 à 17,6 % des terres en 2020.

Asie

En Asie, qui abrite environ 70 % de la population autochtone mondiale, près de 98 % des terres communautaires reconnues se trouvent en Chine. Sans la Chine, l'Asie est la région où le pourcentage de terres appartenant à des communautés est le plus faible, avec seulement 0,83 %.

Deux pays, l'Inde et l'Indonésie, ont enregistré des progrès notables. Bien que les zones nouvellement reconnues soient petites par rapport à la superficie totale des terres, la superficie des terres reconnues a été multipliée par 18 par rapport à la base de référence de 2015 en Inde et par près de sept depuis 2015 en Indonésie.



**RIGHTS +
RESOURCES**

Ces données sont extraites de la deuxième édition de *À qui appartient les terres du monde?* publiée par RRI. Vous pouvez télécharger le rapport complet à l'adresse suivante rightsandresources.org.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Chloe Ginsburg, cginsburg@rightsandresources.org ou David Kroeker-Maus, dmaus@rightsandresources.org.